



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 14 avril 2008*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/04/2008

**D - 20080193**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 14 avril Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ (*présent à partir de 15h15*), Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne BREZILLON, Mme Véronique FAYET, Mme Chantal BOURRAGUE,

## ***Exploitation des installations techniques des bâtiments communaux. Signature des marchés. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le contrat actuel d'exploitation des installations techniques de chauffage, ventilation, climatisation et traitement de l'eau arrive à son terme le 30 avril 2008. Aussi, afin de préparer son renouvellement la ville a conclu en 2006 un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour être en mesure de définir précisément ses besoins et optimiser la gestion de ses équipements énergétiques liés au bâtiment.

Un comité de pilotage présidé par Monsieur Hugues Martin, a arrêté les orientations du nouveau marché qui doit permettre de tendre vers l'efficacité énergétique tout en intégrant des ambitions fortes en terme de développement durable.

Ce nouveau contrat va permettre :

- Une définition claire et transparente des prestations avec obligation de moyens et de résultats,
- La mise en œuvre de moyens de contrôle et de suivi des objectifs de maîtrise de la dépense d'énergie,
- Une qualité de service élevée adaptée aux enjeux du patrimoine de la ville,
- Une gestion mesurée des impacts environnementaux du contrat,
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements,
- La mise en place d'un système de management environnemental pour la mesure et l'évaluation des performances.
- Un intéressement du prestataire aux économies d'énergie réalisées.

Ces orientations entraînent la structuration spécifique d'un nouveau marché soit :

- Décomposition en 6 lots qui correspondent aux différentes typologies de notre patrimoine,
- Contractualisation pour une durée de 5 ans maximum dont une première année probatoire,
- Extension du périmètre technique et géographique des installations prises en compte pour optimiser la gestion,
- La conduite et l'entretien des installations (P2),
- Le gros entretien et le renouvellement (GER P3),
- La mise en œuvre des prestations obligatoires issues des règles de l'art,

### **En option :**

- Un plan de progrès pour l'amélioration de l'efficacité énergétique,
- Une démarche environnementale spécifique sur 60 sites à fort enjeu,
- Un système de management des performances comprenant l'ensemble des éléments de reporting et de pilotage nécessaires.

L'exécution de ce marché s'accompagne d'une démarche structurante des services de la ville visant à impliquer l'ensemble des acteurs à la maîtrise des dépenses d'énergies (désignation de référent énergie au sein des directions).

Le coût des prestations est estimé pour 5 ans à la somme de 27 250 000 € TTC.

La Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des Constructions Publiques.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

	SOCIETE	Montant € TTC sur 5 ans comprenant offre de base + options
Lot 1 – Education	SPIE	3 965 574,80 €
Lot 2 – Sport/Culture	G-TEC	723 233 €
Lot 3 – Bâtiments/Complexes	IDEX ENERGIES	2 655 889,26 €
Lot 4 – Piscines	ELYO	4 890 974,43 €
Lot 5 – Administratif et associatif	G-TEC	520 966,03 €
Lot 6 – Action Sociale	DALKIA	941 550,57 €

Elle a retenu également pour l'ensemble des lots les options proposées qui apportent un gain environnemental important.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les marchés correspondants avec les Sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense qui s'élève à la somme totale de 13 698 188,09 € T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 6156.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 avril 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**



